

## Tarifs des prestations des services de l'université Bretagne Sud pour l'année universitaire 2023-2024

### Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation ;*

*Vu les statuts modifiés de l'Université Bretagne Sud ;*

*Vu la délibération du conseil d'administration de l'UBS n°2022-063 en date du 4 juillet 2022 approuvant les tarifs des prestations des services de l'UBS pour l'année universitaire 2022-2023 ;*

*Vu l'avis de la CFVU du 15 juin 2023 ;*

Les services de l'université Bretagne Sud souhaitent mettre à jour les tarifs présentés dans le document en annexe en fonction des différentes prestations. Certains tarifs sont en lien avec les différentes conventions en cours avec les partenaires de l'établissement. Ils concernent les services suivants : Direction des Affaires Immobilières et des Campus Durables, Service Culture et Vie des Campus, Scolarité, Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé, Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives et Service Formation Professionnelle et Alternance.

Les modifications sont les suivantes :

- Remplacement de l'acronyme DSPLM par DAICD : Direction des Affaires Immobilières et des Campus Durables suite au changement de nom du service ;
- Mise à jour de l'indice pivot pour les personnels de l'établissement dans le cadre de l'accès aux activités physiques et sportives proposées par le SUAPS sur la base de la circulaire du 18 juillet 2022 relative aux prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune.

### Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés les tarifs des prestations des services de l'UBS pour l'année universitaire 2023-2024.

### Documents en annexe :

- Tarifs prestations services UBS – version consolidée

<b>Décompte des votes :</b>			
		Suffrages exprimés :	18
Membres en exercice :	27	Pour :	18
Membres présents :	11	Contre :	0
Membres représentés :	7	Abstentions :	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT  
Par délégation, Sébastien LE GALL

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 17 juillet 2023

